WIKIPÉDIA

Roumain

Le **roumain** est une langue appartenant au groupe des langues romanes orientales de la branche romane de la famille des langues indo-européennes. Il est couramment parlé par environ 28 millions de locuteurs (24 millions, appelés roumanophones par les linguistes, en tant que langue maternelle) et 4 millions en tant que langue seconde[1], principalement en Roumanie et en Moldavie.

Sur le plan linguistique, l'étendue de la notion de « langue roumaine » peut varier. Certains linguistes, comme George Giuglea ou Alexandru Graur[2] considèrent que les quatre idiomes connus sous les noms de :

- aroumain (également appelé « aromoune », « valaque » ou « zinzare ») ;
- mégléno-roumain (également appelé « mégléniote » ou « moglénite ») ;
- istro-roumain (également appelé « istrien » ou « tchitche ») ;
- daco-roumain (également appelé « roumain », « moldave »[3] ou « valaque »[4])…

… sont quatre langues romanes orientales indépendantes, car elles ne sont que très partiellement inter-compréhensibles.

Mais d'autres linguistes, tels Gustav Weigand (en), Ovid Densușianu, Sextil Pușcariu, Theodor Capidan, Alexandru Rosetti, Emil Petrovici[5], considèrent ces quatre langues comme des dialectes du « roumain », mot qui, dans leur interprétation, désigne l'ensemble des langues romanes orientales, soit une macro-langue dont la structure grammaticale est issue essentiellement du roman oriental, lui-même issu du latin vulgaire.

Certains linguistes revendiquent également le dalmate comme appartenant à ce groupe[6].

Une grande partie (71,66 %) du lexique roumain total provient du latin, directement (30,33 %) ou à travers des emprunts au latin savant et à des langues romanes occidentales. Il existe également un substrat thrace/dace (0,96 %) antérieur à la conquête romaine (voir origine des roumanophones) et un superstrat slave ancien (9,18 %). Jusqu'au milieu du XIXe siècle le roumain a bénéficié d'un apport de mots slaves, grecs, hongrois et turcs[7]. Dans la période suivante, les emprunts les plus nombreux sont venus du français (22,12 % du lexique actuel) et ont été naturalisés selon les règles orthographiques du roumain qui sont presque phonétiques et assez similaires à celles de l'italien, comme *abajur*, *toaletă* ou *parbriz*[8]. Des mots anglais ont également été naturalisés par le passé, comme *feribot*, *meci* (« match ») ou *tramvai*, mais dans les années 1990, en raison du retard technologique accumulé par la Roumanie durant la période communiste, une masse d'anglicismes a subitement pénétré dans la langue sans être naturalisés, et conservant donc l'orthographe anglaise, comme *browser*, *download*, *mall*, *link* ou *printer*.

Roumain

Română*, *Românește

Pays	Roumanie, Moldavie, Serbie
Région	Europe du Sud-Est
Nombre de locuteurs	24 millions (langue maternelle), 4 millions (langue seconde)[1]
Nom des locuteurs	Roumanophones
Typologie	SVO + OSV syllabique

Classification par famille

- langues indo-européennes
  - langues romanes
    - langues romanes orientales
      - **roumain**

Statut officiel

Langue officielle	Moldavie Roumanie Voïvodine (Serbie) Union européenne Union latine
Régi par	Académie roumaine Académie des sciences de Moldavie

Codes de langue

ISO 639-1	ro
ISO 639-2	rum, ron
ISO 639-3	ron (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=ron)
IETF	ro
Linguasphere	51-AAD-c (http://www.hortensj-garden.org/index.php?tnc=1&tr=lsr&nid=51-AAD-c)

Échantillon

Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme (voir le texte en français (https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html))

Articolul 1.

Toate ființele umane se nasc libere și egale în demnitate și în drepturi. Ele sunt înzestrate cu rațiune și conștiință și trebuie să se comporte unele față de altele în spiritul Frăției.

Sommaire

Classification et langues apparentées
Répartition géographique et statut
Histoire externe
Terme de « roumain »
« Langue moldave »
Variantes régionales
Phonologie
Grammaire
- Articles, nom et adjectif qualificatif
- Verbe
  - Modes et temps
- Pronoms et adjectifs pronominaux
- Mots invariables
- Phrase simple
- Phrase complexe

Lexique
- Exemples
  - Exemples de mots
  - Phrases communes

Écriture
- Aperçu historique
- Écriture actuelle

Notes et références
Sources bibliographiques
- Histoire
- Linguistique

Bibliographie supplémentaire
Dictionnaires français < > roumain
Pour apprendre le roumain
Articles connexes

Classification et langues apparentées

Le roumain est une langue indo-européenne appartenant au groupe oriental des langues romanes : il a des traits communs avec l'italien, le sarde, le français, l'occitan, le catalan, l'espagnol et le portugais.

Place du roumain (rouge) dans la famille des langues romanes.

Répartition géographique et statut

Pays et région où le roumain est langue officielle

Pays	Locuteurs	% de la population
Roumanie	17 176 544	85,36 (2011)[9]
Moldavie[10]		68,6 (2014)[11]
Transnistrie	177 050	31,7 (2015)[12]
Voïvodine	24 133	1,25 (2014)[13]

Le roumain dans le monde.

Le nombre total de locuteurs du roumain est estimé à 24 millions dont c'est la langue maternelle, plus 4 millions qui le parlent en tant que langue seconde[1]. Il y a des roumanophones dans de nombreux pays mais le statut de la langue est divers de l'un à l'autre.

Le roumain est la seule langue officielle en Roumanie, où il est en même temps la langue maternelle de 17 176 544 personnes (85,36 % de la population)[14]. Elle est également officielle en Moldavie [15] où 80 % de la population déclarait en 2004 (année du dernier recensement de la population) avoir cette langue maternelle, appelée moldave par 2 029 847 personnes et roumain par 558 508 personnes[16]. En Transnistrie, c'est la langue maternelle de 31,7 % de la population (environ 165 000 personnes enregistrées comme d'ethnie moldave)[17], étant officielle à côté du russe et de l'ukrainien[18]. En Serbie, le roumain, langue maternelle de 72 000 personnes environ[19], est « d'usage officiel » en Voïvodine, à côté du serbe, dans les localités où la population roumanophone atteint 15 % de la population totale[20]. Le roumain est également l'une des langues officielles de l'Union européenne et de l'Union latine.

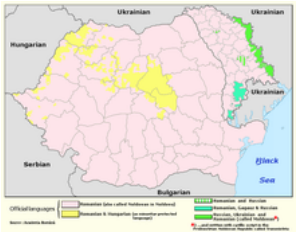

Le roumain comme langue officielle, seul ou avec d'autres langues, en Roumanie et en Moldavie.

Dans les autres pays voisins de la Roumanie, le roumain a un statut de langue minoritaire, qui lui confère une situation plus ou moins favorable selon les pays : enseignement, édition, presse écrite, médias audiovisuels plus ou moins favorisés. L'Ukraine a la plus forte minorité roumaine (328 000 personnes environ)[21]. Il y a encore des minorités roumanophones relativement notables en Russie (117 000)[22], en Hongrie (13 000)[23] et en Bulgarie (6 000)[24].

Sans avoir de statut, le roumain est parlé dans la diaspora lointaine (Europe de l'Ouest, Amérique, Australie), par des centaines de milliers de personnes expatriées, qu'elles fussent originaires de Roumanie, de Moldavie ou des pays voisins. Les données les concernant ne sont pas précises, puisque, en fonction des pays, ils sont pris en compte avec des statuts divers. Ils sont plus de 100 000 dans les pays suivants :

- 1 280 000 citoyens de Roumanie et de la république de Moldavie en Italie[25] ;
- 799 000 citoyens de Roumanie en Espagne[26] ;
- 250 000 citoyens d'Israël parlant roumain[27] ;
- 155 000 personnes parlant roumain à la maison, aux États-Unis[28] ;
- 148 000 citoyens de Roumanie et de la république de Moldavie en Allemagne[29].

En outre, le roumain est la langue maternelle d'un nombre difficile à estimer, peut-être quelques dizaines de milliers, de Boyash, une branche des Roms vivant en Roumanie et dans des pays qui lui sont voisins ou proches[30].

Le roumain est enseigné en tant que langue minoritaire dans les pays voisins de la Roumanie et en tant que langue étrangère dans plusieurs autres pays. Il y a des cours de roumain dans 49 établissements d'enseignement supérieur de 29 pays[31], où l'enseignement de la langue est assuré par l'Institut de la langue roumaine[32]. L'Institut culturel roumain s'occupe aussi de l'enseignement du roumain langue étrangère par son réseau présent en Roumanie et dans d'autres pays[33].

La présence du roumain sur Internet était illustrée par le coefficient 0,6 en 2007, ce qui est peu par rapport à l'anglais (4,44), au français (2,24) ou à l'italien (2,93), mais parmi les langues romanes, seul le roumain a présenté une augmentation entre 2005 et 2007[34].

Territoire des langues romanes orientales au XXe siècle, avec les aires linguistiques (daco-)roumaine, aroumaine, istro-roumaine et mégléno-roumaine.

Histoire externe

Les linguistes s'accordent en général pour considérer que les idiomes romans orientaux ont été précédés par une langue appelée « proto-roumain », mais le territoire où il s'est formé est controversé, faute de sources et en raison d'intérêts politiques contraires[35]. Trois théories se sont affrontées au cours de l'histoire.

La théorie de Bogdan Petriceicu Hasdeu, longtemps la seule acceptée en Roumanie, Serbie et Bulgarie, mais généralement rejetée en Autriche-Hongrie et en Russie, ainsi que dans leurs états-héritiers (Hongrie, URSS), affirmait que le roumain s'était formé au nord du Danube, en Dacie, après la conquête de ce pays par les Romains, et que la présence de minorités roumanophones au sud du Danube, dans les Balkans, serait due à des migrations au XIIe siècle depuis l'ancienne Dacie.

La théorie adverse, diffusée par Eduard Robert Rösler, Gustav Weigand (en) et Alexandru Philippide, affirme que le roumain est la conséquence de la romanisation des populations que les Romains avaient soumises en Mésie et Dacie aurélienne au sud du bas-Danube à partir du IIIe siècle av. J.-C. et se serait répandu du IXe siècle au XIIe siècle, par des migrations liées à la transhumance, au nord du Danube (jusqu'en Moravie), à l'ouest jusqu'en Istrie et au sud jusqu'en Thessalie. Cette théorie, le plus souvent rejetée en Roumanie, était et continue d'être dominante en Hongrie, dans les pays germaniques, en Ukraine et en Russie, à ceci près que, dans ces pays, la date de diffusion du roumain est admise seulement à partir du XIIIe siècle.

À ces deux théories antagonistes s'oppose une troisième, postulant la formation de cette langue à la fois au sud et au nord du Danube, sur les territoires habités dans l'Antiquité par les Thraces, les Gètes et les Daces, peuples indo-européens conquis et colonisés par l'Empire romain en Mésie et en Dacie. Cette théorie « médiane » a fini par être adoptée par la plupart des linguistes roumains actuels en tant qu'héritiers des philologues Ovid Densușianu, Sextil Puşcariu, Theodor Capidan, Alexandru Rosetti, Emil Petrovici et Gheorghe Ivănescu[36]. Cependant, l'époque de la formation de la langue est controversée : Ve au VIIe siècle ou au VIIIe siècle[37], VIe siècle[38], VIe au VIIIe siècle[39], VIIe au VIIIe siècle[40] ou VIIIe siècle[41]. Les contacts avec les Slaves ont commencé au VIe siècle mais les conséquences linguistiques de ce contact se sont manifestées plus tard. La pénétration massive des Slaves sur le territoire du proto-roumain a commencé au VIIe siècle, ce qui a provoqué le début de la séparation des idiomes romans orientaux actuels. Le premier idiome roman oriental à se séparer du proto-roumain aurait été l'aroumain (Xe siècle au plus tard)[42]. Le mégléno-roumain aurait été le deuxième à devenir distinct, aux XIIe-XIIIe siècles[43]. L'entité dont s'est séparé l'istro-roumain, ainsi que l'époque où cela a eu lieu sont controversées: le daco-roumain et le Xe siècle ou l'aroumain et le XIIIe siècle[44].

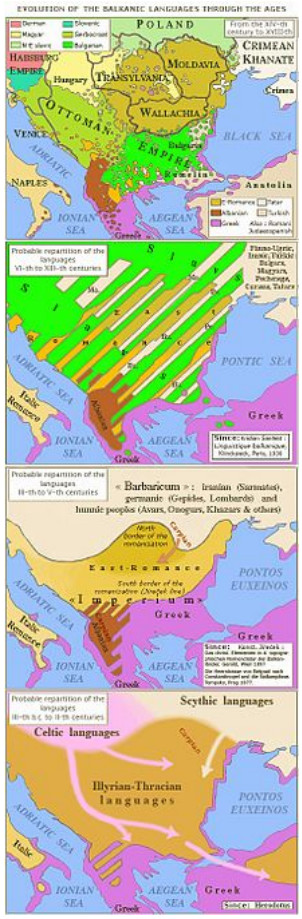

Évolution des langues romanes orientales parmi les autres langues d'Europe du Sud-Est, avec les trois phases de la formation, de la cohabitation et de la séparation.

L'histoire du daco-roumain et de l'aroumain comprend une période prélittéraire et une période littéraire ; le daco-roumain, appelé couramment roumain, est le seul qui sera finalement standardisé.

Seuls le slave commun, puis le vieux-slave ont exercé au Moyen Âge une influence notable sur le roumain, mais limitée au lexique. Les emprunts anciens ultérieurs les plus nombreux viennent du bulgare, du grec, du hongrois et du turc.

Jusqu'au XVIe siècle, les Roumains écrivent en vieux-slave, alors langue liturgique et de chancellerie dans les principautés danubiennes, le premier document écrit en roumain datant de 1521 (la *Lettre de Neacşu*). Du même siècle, il subsiste aussi plusieurs manuscrits religieux traduits du vieux slave et surtout les premiers ouvrages imprimés, attestant d'une langue roumaine plus évoluée. Une autre étape importante dans le développement de la langue littéraire et, par conséquent, du roumain standard, est la parution de la première traduction complète de la Bible, en 1688.

Au XVIIIe siècle, et surtout au XIXe siècle, le standard se précise de plus en plus et les emprunts aux langues romanes occidentales, surtout au français, pénètrent en masse dans la langue.

Terme de « roumain »

La lettre du marchand Neacşu, de 1521 est le plus ancien document écrit en roumain qui se soit conservé. La Valachie y est nommée *Țeara rumânească* (*Țara Românească* en roumain moderne) « Le pays roumain ». Historiquement, c'est la première apparition de la forme *rumân* pour désigner le peuple roumain. C'est un terme dont la forme s'explique par l'évolution phonétique normale du mot latin *romanus*, puisque [o] atone a évolué en [u][45].

Bien que les habitants des trois voïvodats médiévaux de Transylvanie, Moldavie et Valachie se soient désignés comme « Transylvains » (*ardeleni*), « Moldaves » (*moldoveni*) ou « Valaques » (*munteni*), le nom de « roumain » (*rumâniască*) pour désigner leur langue est attesté à partir du XVIe siècle par des sources concordantes. Ainsi, Francesco della Valle et Tranquillo Andronico notent respectivement en 1532 et en 1534, que les « Valaques se désignent comme Roumains »

(*Valachi nunc se rumanos vocant*), Francesco della Valle ajoutant même qu'en valaque, « parles-tu valaque ? » se dit *Sti rominest?* (forme déformée par l'auteur de *Știi românește?*). Après un voyage à travers les trois voïvodats en 1574, Pierre Lescalopier écrit que les habitants de ces pays « se considèrent comme descendants des Romains » et appellent leur langue « roumounesque », c'est-à-dire « romaine ». Enfin, Ferrante Capecci relate en 1575 que les habitants de ces pays se désignent comme *romanesci*[46]. Le terme « roumain » reste un endonyme jusqu'au XIXe siècle, mais cela ne signifie pas qu'il aurait été inventé au XIXe siècle[47].

Par ailleurs, au Moyen Âge, le terme *rumân* signifiait aussi « roturier », par opposition à *boier* (« boyard »), ce qui est logique, compte tenu du fait qu'après la chute de l'Empire romain, les plus anciens États de la région ont été soit dirigés par des Grecs (Empire byzantin), soit fondés par des peuples migrateurs (Slaves, Magyars, etc.), tandis que la population autochtone latinophone était essentiellement rurale. Pendant le XVIIe siècle, lorsque l'institution du servage connaît une extension significative, *rumân* (« roturier ») revêt de plus en plus le sens de « serf »[48].

La forme *român*, plus proche de l'étymon latin, connaît plusieurs explications. L'une des opinions la concernant est qu'elle serait une reconstruction analogique pareille à celle qui s'est produite par exemple dans le cas du mot latin *dormire* « dormir », évolué en *durmire* et redevenant en roumain moderne *dormire* par analogie avec *(eu) dorm* « je dors » [45]. Une autre explication est la reconstitution du mot par des lettrés dès le XVIe siècle[49]. Une autre hypothèse encore est que les deux formes seraient héritées du latin[50].

Les deux formes coexistant plus ou moins longtemps, il se serait produit aux XVIIe-XVIIIe siècles un processus de différenciation sémantique, la forme *rumân*, probablement la plus commune parmi les paysans, finissant par signifier « serf », tandis que la forme *român* aurait gardé son sens ethnolinguistique[48]. Après l'abolition du servage par le prince Constantin Mavrocordato en 1746, la forme *rumân*, restant sans support socio-économique, aurait disparu graduellement, alors que la forme *român*, *românesc* s'établit définitivement.

C'est tardivement, pendant la renaissance culturelle roumaine et notamment au début du XIXe siècle, que les termes « Roumain » et « langue roumaine » ont été adoptés internationalement. Avant la création de l'État roumain moderne au milieu du XIXe siècle, les habitants roumanophones des pays historiques de Transylvanie, de Moldavie et de Valachie, ainsi que ceux des régions voisines et des Balkans, étaient appelés « Valaques » (**(de)** *Walachen*, **(en)** *Wallachians*, **(it)** *valacchi*, **(sr)**/**(cr)** *Vlasi*, **(hu)** *oláhok*...), jusqu'à ce qu'Émile Ollivier et Élisée Reclus imposent l'endonyme sous la forme française « Roumains » dans un contexte où la France soutenait la constitution d'un « État-tampon » et d'une « tête-de-pont » francophile entre l'Autriche-Hongrie, la Russie et l'Empire ottoman. Dans d'autres langues, c'est devenu **(de)** *Rumänen*, **(en)** *Romanians*, **(it)** *rumeni*, **(sr)**/**(cr)** *Rumuni*, **(hu)** *románok*...). L'exonyme Valaques a été perçu de plus en plus comme péjoratif par les Roumains et continue à être perçu ainsi.

« Langue moldave »

Le terme de « langue moldave » ne désigne pas le parler moldave (*graiul moldovenesc*) de Moldavie roumaine, de Moldavie et du nord de la Dobroudja, mais est l'une des deux appellations officielles (*limba moldovenească*) de la langue officielle de l'actuelle république de Moldavie, et la seule appellation en Transnistrie ; l'autre appellation est « langue roumaine » (*limba română*). Il s'agit donc de deux dénominations politiques de la même langue, la première adoptée par les forces politiques pro-russes et exprimée par l'article 13 de la Constitution moldave[51], la seconde adoptée par les linguistes et les forces politiques pro-européennes, et exprimée par l'arrêt n° 36 de la Cour constitutionnelle du 5 décembre 2013[52].

Gare de Tiraspol en Transnistrie sur laquelle sont écrits "gare" en roumain ("gara") en cyrillique à gauche et en russe ("vokzal") à droite.

En effet, bien que les locuteurs autochtones de Roumanie et de Moldavie se comprennent spontanément et complètement sans traducteur ni dictionnaire, les gouvernements pro-russes ou communistes qui ont été, à certaines périodes, au pouvoir en Moldavie, ont fait inscrire dans sa Constitution, à la demande des colons et de leurs descendants (un tiers de la population) que « la langue d'État de la république de Moldavie est la langue moldave » et ont promulgué plusieurs lois qui empêchaient les Moldaves de faire librement référence à l'histoire ou à la culture du peuple roumain et de se définir comme membres de ce peuple, alors que rien n'empêchait et n'empêche les Russes et les Ukrainiens de Moldavie de faire librement référence à l'histoire et à la culture de la Russie ou de l'Ukraine, et de se définir comme Russes ou Ukrainiens[53].

Cette situation est due au fait que depuis 1986 (avènement de la perestroïka et de la glasnost en URSS), la « langue moldave » a été l'enjeu d'une lutte politique en Moldavie, les roumanophones l'utilisant pour affirmer leur identité face à la russification, tandis que les russophones et les communistes l'utilisent pour affirmer l'identité locale de la Moldavie face aux partisans d'une union avec la Roumanie. Le parler moldave, ainsi qu'une littérature créée par des lettrés moldaves ayant existé avant la standardisation du roumain principalement sur le parler de Munténie, ils affirment « la priorité et la supériorité de la culture et de la spiritualité moldave en général, sur celles des Valaques »[54]. Les linguistes et les historiens moldaves opposés à ce point de vue (Anatol Eremia, Nicolae Chetraru, Anatol Petrencu), ont été qualifiés d'« agents de l'impérialisme culturel roumain »[55].

Du point de vue strictement linguistique, dialectologique et sociolinguistique, roumain et moldave sont une seule et même langue *abstand*, c'est-à-dire que ses dialectes passés ou actuels présentent assez de traits structurels communs scientifiquement établis pour constituer une seule langue unitaire.

Ainsi, les linguistes scientifiques s'accordent à admettre que le fond lexical de base et la structure grammaticale du parler moldave et du roumain standard sont identiques en Roumanie et en république de Moldavie. Des différences plus notables se trouvent dans l'usage linguistique des zones les plus russifiées de la république de Moldavie, comme Chișinău et la Transnistrie. Le parler de ces zones utilise des mots et des expressions empruntés au russe, que n'utilise pas un locuteur natif de Roumanie (qui a tendance, lui, à utiliser des mots empruntés aux langues romanes occidentales et à l'anglais). Les locuteurs qui utilisent ces mots le font parfois sciemment, pour marquer leur identité non roumaine. Par exemple, ils emploient *văgzal*, *parahod* ou *samaliot* (cf. russe вокзал, пароход, самолёт) là où un Roumain dirait *gară* « gare », *vapor* « paquebot » et *avion*, respectivement.

Variantes régionales

Selon les linguistes qui ne considèrent pas les idiomes romans orientaux comme des langues à part, le roumain aurait quatre dialectes :

- le daco-roumain, parlé sur le territoire situé au nord du Danube, le seul qui a une variante standard ;
- l'aroumain ;
- le mégléno-roumain ;
- l'istro-roumain.

Selon les linguistes pour lesquels les idiomes romans orientaux seraient des langues à part, le roumain proprement-dit serait seulement l'idiome appelé plus haut « daco-roumain ». Il n'y a d'études dialectologiques approfondies que sur cet idiome, qui est divisé en variantes régionales appelées en roumain *subdialecte* « sous-dialectes », *tipuri de graiuri* « types de parlers » ou *grupuri de graiuri* « groupes de parlers ». Leur nombre est controversé, le plus petit étant de deux et le plus grand de vingt, mais la théorie la plus répandue fait état de cinq groupes de parlers formant deux grands groupes[56] :

- un groupe méridional :

- les parlers de Munténie ;
- un groupe septentrional :
  - les parlers du Banat ;
  - les parlers de Crișana ;
  - les parlers du Maramureș ;
  - les parlers moldaves.

Groupes de parlers du roumain : en rouge – parlers septentrionaux : du Banat, de Crișana, du Maramureș et moldaves ; en bleu – parlers méridionaux : d'Olténie, de Munténie et dicien

Certains linguistes ajoutent au groupe méridional un groupe de parlers qu'ils considèrent comme étant à part, celui d'Olténie, et d'autres prennent en compte un groupe distinct de parlers transylvains qui, selon la classification ci-dessus ferait partie du groupe de Crișana.

Il y a aussi une opinion selon laquelle en Dobroudja on aurait parlé jadis une variante à forte influence grecque médiévale appelée « dicien »[57], mais les parlers actuels de Dobroudja appartiennent au groupe de Munténie.

L'entité appelée « langue moldave » n'est pas à confondre avec le groupe de parlers moldaves. Les variantes régionales parlées en Moldavie et en Transnistrie font partie du même groupe que les parlers moldaves de Roumanie, alors que la variante standard du « moldave » est pratiquement celle du roumain de Roumanie.

Les différences entre les variantes régionales du roumain sont relativement minces, entre leurs locuteurs l'intelligibilité mutuelle ne faisant pratiquement pas problème, c'est pourquoi le roumain peut être considéré comme une langue très unitaire par rapport à l'allemand ou à l'italien, par exemple. Cette unité linguistique a existé en l'absence de l'unité politique de la Roumanie (le processus d'unification ayant commencé en 1859 et étant achevé en 1918), et actuellement elle se manifeste malgré les frontières entre la Roumanie et ses voisins. Historiquement, elle est due à l'importance du pastoralisme et de la transhumance dans l'économie ancienne roumaine[58].

Phonologie

Lire le média
Une locutrice du roumain.

Le système phonologique du roumain comprend sept phonèmes vocaliques, dont cinq communes avec les autres langues romanes standard (/a/, /e/, /i/, /o/, /u/), une commune seulement avec le portugais, le français, l'occitan et le catalan (/ə/, transcrite **ă**) et une qui, parmi les langues romanes, est propre au roumain (/ɨ/, transcrite **â** ou **î**)[59].

Quatre phonèmes ont un statut controversé. La plupart des linguistes roumains les considèrent traditionnellement comme des semi-voyelles. Ce sont /e̯/, /o̯/, /j̯/ et /w̯/. /j/ a une variante se trouvant en fin de mot après une consonne, [ʲ], appelée à peine perceptible ou chuchotée, par exemple dans un mot comme *lupi* [lupʲ] « loups ». Si l'on traite ces quatre phonèmes comme des semi-voyelles, ils forment avec les voyelles 26 diphtongues et 14 triphtongues. Exemples :

- diphtongue descendante : *m**â**ine* [ˈmɨj.ne] « demain » ;
- diphtongue ascendante : *fl**oa**re* [ˈflo̯a.re] « fleur » ;
- triphtongue semi-voyelle + voyelle + semi-voyelle : *le**oai**că* [leˈo̯aj.kə] « lionne » ;
- triphtongue semi-voyelle + semi-voyelle + voyelle : *pl**eoa**pă* [ˈple̯o̯a.pə] « paupière ».

Les consonnes roumaines sont au nombre de 20. 13 (/p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/, /m/, /n/, /r/, /f/, /v/, /s/, /l/) sont communes avec les autres langues romanes. Deux se retrouvent en français et en italien aussi : /ʃ/ (transcrite **ș**) et /z/. Une, /ʒ/ (transcrite **j**), est commune avec le français, le catalan, certains dialectes occitans et le portugais ; une autre, /t͡ʃ/ (existant seulement devant /e/ et /i/ et transcrite **c**), se retrouve aussi en italien, en occitan et en espagnol. Deux consonnes sont communes seulement avec l'italien et l'occitan : /t͡s/ (transcrite **ț**) et /d͡ʒ/ (seulement devant /e/ et /i/, transcrite **g**). Parmi les langues romanes, seul le roumain et le gascon possède la consonne /h/, prononcée comme en anglais. Exemples avec des phonèmes ou des graphies étrangers au français : *șacal* [ʃaˈkal] « chacal », *țară* [ˈt͡sa.rə] « pays », *cer* [t͡ʃ] « ciel », *giratoriu* [d͡ʒi.raˈto.rju « giratoire », *hidos* [hiˈdos] « hideux ».

En roumain, l'accent est tonique. Il peut frapper n'importe laquelle des cinq dernières syllabes d'un mot. Les mots terminés en consonne sont en général accentués sur la dernière syllabe et ceux en voyelle – sur l'avant-dernière. Il y a des cas où la place de l'accent différencie le sens de mots homographes, par exemple *copii* [koˈpiʲ] « enfants » et *copii* [ˈkopiʲ] « copies ».

Ce système phonologique est le résultat de l'évolution du système latin, dans laquelle le roumain présente quelques ressemblances avec certaines langues et dialectes romans, mais les différences sont plus importantes, dues à l'isolement du roumain.

Grammaire

Du point de vue de la typologie morphologique des langues, le roumain est une langue flexionnelle dans une plus grande mesure que les autres langues romanes pour ce qui est de la morphologie des parties du discours nominales[60]. Ce trait conservateur du roumain est dû au fait que jusqu'aux temps modernes, il ne fut pas influencé par les autres langues romanes, dont il était géographiquement séparé. Il a gardé un cas génitif-datif distingué par des désinences et un cas vocatif partiellement distingué morphologiquement, ainsi qu'un plus-que-parfait synthétique. Cependant, son passé composé est une innovation commune avec les autres langues romanes et il a des formes de futur analytiques.

Articles, nom et adjectif qualificatif

Comme pour les autres langues romanes, les articles, le nom, et l'adjectif se caractérisent par des traits tels le nombre (singulier et pluriel) et le genre.

L'une des particularités du roumain par rapport aux autres langues romanes est que l'article défini y est presque toujours enclitique, c'est-à-dire attaché à la fin du nom : *băiat* « garçon » → *băiatu**l*** « le garçon », *fată* « fille » → *fat**a*** « la fille ». De plus, à part les articles indéfinis et définis, le roumain possède deux autres articles : possessif (***al** băiatului* « du garçon ») et démonstratif : *băiatul **cel** mic* « le petit garçon ».

Une autre spécificité du roumain parmi les langues romanes est de distinguer, à côté du masculin et du féminin, un genre neutre, dans le sens qu'il y a un grand nombre de noms qui sont masculins au singulier et féminins aux pluriel. Ainsi, par exemple, *un perete alb* « un mur blanc » est du genre masculin (au pluriel *pereți albi*), parce que son épithète s'accorde au masculin aussi bien au singulier qu'au pluriel ; *o casă albă* « une maison blanche » est du féminin (pluriel *case albe*), son épithète s'accordant au féminin aux deux nombres ; par contre, *un cort alb* « une tente blanche » (pluriel *corturi albe*) est du neutre, parce qu'au singulier son épithète s'accorde au masculin et au pluriel au féminin.

Une troisième particularité importante du roumain est d'avoir gardé des éléments de déclinaison. On distingue par des désinences les cas génitif et datif des articles définis (*băiatu**lui*** « du garçon, au garçon »), indéfinis (***unui** băiat* « d'un garçon, à un garçon ») et démonstratifs (*băiatului **celui** mic* « du petit garçon, au petit garçon ») ; le génitif et le datif des noms et adjectifs féminins singuliers (*unei **fete*** « d'une fille, à une fille ») ; le vocatif de certains noms et adjectifs substantivés ; *băiete!* « hé! le garçon! », *fato!* « hé! la fille! »

La flexion roumaine comporte de nombreuses alternances vocaliques et/ou consonantiques, surtout dans l'expression du pluriel des noms et des adjectifs, qui est assez compliquée en roumain, du fait de l'existence de plusieurs désinences de pluriel, en fonction du genre et de la terminaison au singulier. Au féminin, par exemple, on a des pluriels en *-e* (*fet**e***), en *-le* (*stea* « étoile » → *ste**le***), en *-i* (*carte* « livre » → *cărț**i***), en *-uri* (*mătase* « soie » → *mătăs**uri***) ou sans désinence (*femeie* « femme » → *femei*).

Verbe

Le verbe roumain se caractérise par des traits tels la diathèse, le mode, le temps, le nombre (singulier et pluriel) et le genre (masculin et féminin), ce dernier trait caractérisant seulement le participe. Dans la sphère du verbe il y a aussi bien des éléments hérités du latin, que des innovations, certaines communes avec les autres langues romanes, d'autres spécifiques au roumain. En général, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pronom personnel sujet avec le verbe roumain, parce que ses désinences distinguent assez bien les personnes.

Modes et temps

À l'**indicatif**, le présent (ex. *cânt* « je chante »), l'imparfait (*cântam* « je chantais »), et le passé simple (*cântai* « je chantai ») sont hérités du latin et ont en général les mêmes emplois que les formes correspondantes en français.

Le passé composé du roumain est analogue à celui du français tant à sa formation qu'à son utilisation, sauf qu'à la diathèse active, tous les verbes se conjuguent avec le verbe auxiliaire *a avea* « avoir » : *am cântat* « j'ai chanté », *am venit* « je suis venu(e) ».

Le plus-que-parfait roumain ressemble davantage au *plusquamperfectum* latin que celui des autres langues romanes, puisqu'en roumain c'est un temps simple, bien que son morphème ne soit pas le même suffixe qu'en latin : *cântasem* « j'avais chanté ».

Le roumain possède trois formes qui correspondent au futur simple et au futur proche français, ne différent pas entre elles selon les critères du français mais selon le registre de langue où elles sont employées : *voi cânta* (forme soutenue), *am să cânt* ou *o să cânt* (formes courantes). Ce sont des temps composés, l'auxiliaire de la première forme étant *a vrea* « vouloir » et celui des deux autres *a avea* « avoir », en deux variantes.

Le futur antérieur roumain, formé avec le futur soutenu du verbe *a fi* « être » est rarement utilisé : *voi fi cântat* « j'aurai chanté ».

À part quelques désinences spécifiques, le présent du **subjonctif** a aussi pour morphème la conjonction *să* « que », différente de la conjonction *că* « que » utilisée avec d'autres modes personnels. Le subjonctif roumain exprime plus fréquemment que le subjonctif français une action subordonnée, puisqu'il est utilisé également quand le sujet de l'action subordonnée est le même que celui du verbe régent, cas dans lequel le français emploie le plus souvent l'infinitif : *Vreau **să cânt*** « Je veux chanter ». Il y a aussi un subjonctif passé, formé avec l'auxiliaire *a fi* « être » à l'infinitif, ce qui lui confère une forme unique à toutes les personnes ; *să fi cântat* « qu(e) j'aie/tu aies/il ait/nous ayons/vous ayez/ils aient chanté ».

Le **conditionnel** présent roumain est une forme composée avec l'auxiliaire *a avea* « avoir » + l'infinitif (*aș cânta* « je chanterais »). Le conditionnel passé est formé avec le conditionnel présent de l'auxiliaire *a fi* « être » : *aș fi cântat*. Ce mode peut être utilisé en roumain pour le verbe de la proposition subordonnée conditionnelle introduite par *dacă* « si » : *Dacă eu **aș cânta**, ai fugi* « Si moi, je chantais, tu t'enfuirais ».

Le roumain s'est forgé un mode à part par rapport aux autres langues romanes, le **présomptif**, pour exprimer une action supposée. Au présent (auxiliaire le verbe *a fi* au futur avec *a vrea* « vouloir », ayant deux variantes + *gerunziu*) : ***Voi/Oi fi cântând** fals, dacă oamenii fug când mă aud* « Peut-être que je chante / Je dois chanter faux, puisque les gens s'enfuient quand ils m'entendent » ; au passé (même auxiliaire + participe) : ***Voi/Oi fi cântat** fals* « Peut-être que j'ai chanté / J'ai dû chanter faux ».

L'**impératif** roumain est en partie l'héritier de l'*imperativus* latin, ayant les mêmes fonctions que le présent de l'impératif français, mais il n'a ni forme de première personne du pluriel ni temps passé. Il a la particularité d'avoir au singulier la forme négative différente de l'affirmative : *cântă!* « chante! », mais *nu cânta!* (de l'infinitif) « ne chante pas! »

Le présent de l'**infinitif** provient de l'*infinitivus* latin. Outre sa terminaison, il a pour morphème la préposition *a* : *a cânta* « chanter ». Le passé de l'infinitif se forme avec l'auxiliaire *a fi* « être » : *a fi cântat* « avoir chanté ». Les deux formes sont moins utilisées que celles de l'infinitif français, puisqu'en général les actions subordonnées effectuées par le même sujet que celui du verbe régent sont exprimées par le subjonctif.

Le mode ***gerunziu*** provient du *gerundium* latin et correspond tantôt au participe présent français (***Cântând** bine, l-am impresionat* « Chantant bien, je l'ai impressionné »), tantôt au gérondif français (*Se plimbă **cântând*** « Il se promène en chantant »).

Le **participe** roumain correspond au participe passé français, les deux ayant pour origine le *participium passivi perfecti* latin. Il a les utilisations de son correspondant français mais aussi celui d'exprimer l'action à accomplir, étant marqué dans cet emploi par la préposition *de* : *Am **de cântat**[61] o arie de operă* « J'ai un air d'opéra à chanter ».

La diathèse passive se forme comme en français. C'est le verbe *a fi* « être » qui est conjugué : *Aria **a fost cântată** de Angela Gheorghiu* « L'air a été chanté par Angela Gheorghiu ». La diathèse réfléchie roumaine est également analogue à la française, faisant usage des pronoms réfléchis : *mă spăl* « je me lave ».

Pronoms et adjectifs pronominaux

Si les noms roumains peuvent être masculins, féminins ou neutres, les pronoms et les adjectifs pronominaux ne peuvent être que masculins ou féminins, puisqu'ils s'accordent au masculin singulier, au féminin singulier, au masculin pluriel ou au féminin pluriel. Il s'accordent pour la plupart en cas également, donc ils se déclinent.

Les **pronoms personnels** roumains ont pour origine les mêmes pronoms latins dont proviennent les pronoms personnels français. Ils ont des formes toniques et atones. Les pronoms sujets sont seulement toniques et s'utilisent pour mettre en relief la personne du sujet : *Vorbesc românește* « Je parle roumain » → ***Eu** vorbesc românește* « Moi, je parle roumain » ou « C'est moi qui parle roumain », en fonction de l'intensité de l'accent qui frappe le pronom. Les pronoms personnels atones ont des formes s'attachant au mot qui les suit ou qui les précède, avec lequel ils forment un seul mot du point de vue phonétique.

À la 2e personne il y a deux pronoms pour la relation de tutoiement (*tu* « tu, toi » et *voi* « vous »), un pour le vouvoiement (*dumneavoastră* « vous », de la 2e personne du pluriel) et un pour le vouvoiement moins poli que *dumneavoastră* (*dumneata*, de la 2e personne du singulier). Il y a aussi des pronoms de politesse de la 3e personne, pour la/les personne(s) dont on parle : *dumnealui* « il, lui » ; *dumneaei* « elle » ; *dumneasa* « il, lui / elle » ; *dumnealor* « ils, eux / elles » ; *dânsul* « il, lui ; *dânsa* « elle » ; *dânșii* « ils, eux » ; *dânsele* « elles ».

Les **adjectifs possessifs** (*meu* « mon », *ta* « ta », *săi* « ses », *noastre* « nos » féminin, etc.) sont aussi utilisés en tant que pronoms, étant précédés dans ce cas des articles possessifs : *al meu* « le mien », *a ta* « la tienne », *ai săi* « les siens », *ale noastre* « les nôtres ». Les possessifs de la 3e personne peuvent être remplacés par le génitif des pronoms personnels de la même personne : *al lui* « le sien » (possesseur masculin), *al ei* « le sien » (possesseur féminin), etc.

Les **adjectifs démonstratifs** ont deux variantes légèrement différentes selon qu'ils sont préposés ou postposés : ***această** fată* / *fata **aceasta*** « cette fille(-ci) ». Les formes postposées sont utilisées telles quelles en tant que pronoms : *Sora ta este fata aceea sau **aceasta**?* « Ta sœur est cette fille-là ou celle-ci ? »

Comme on peut le voir dans les exemples ci-dessus, le nom est employé à la fois avec l'adjectif possessif ou démonstratif postposé et avec l'article défini.

Les **interrogatifs** roumains sont les pronoms *cine?* « qui ? », *ce* « qu'est-ce qui ?, que ? quoi ? » et les adjectifs/pronoms *care* « (le)quel/(la)quelle/(les)quels/(les)quelles » et *cât*, *câtă*, *câți*, *câte* « combien ».

Tous les interrogatifs roumains sont utilisés aussi comme **pronoms relatifs**. Les différentes formes casuelles de *care* correspondent à presque tous les pronoms relatifs français : *fata **care** vine* « la fille qui vient », *fata **pe care** o vezi* « la fille que tu vois », *fata **a cărei** mamă este doamna aceasta* « la fille dont la mère est cette dame », etc. L'adjectif/pronom *cât*, câtă, *câți*, *câte* prend dans ce cas le sens « autant (d'…) que ». N'est que relatif le pronom composé *ceea ce*, signifiant « ce qui » ou « ce que » selon qu'il est sujet ou complément.

Les adjectifs et les pronoms indéfinis sont nombreux, parmi lesquels une série formée avec le suffixe *-va* [*careva* « quelqu'un » (parmi plusieurs), *câțiva* « quelques-uns », *ceva* « quelque chose », *cineva* « quelqu'un »] et une avec le préfixe *ori-* : *oricare* « n'importe (le)quel/(la)quelle/(les)quel(le)s » ; *oricât* « autant de » (adjectif), « autant que » (pronom), « n'importe combien » (pronom) ; *orice* « quelque… que » (adjectif), « quoi que » (pronom), « n'importre quoi » (pronom) ; *oricine* « qui que », « n'importe qui ».

Mots invariables

Les **adverbes** de manière roumains sont le plus souvent des adjectifs utilisés en tant que compléments circonstanciels de manière : *Are un palton **călduros*** « Il/Elle a un manteau chaud ». → *S-a îmbrăcat **călduros*** « Il/Elle s'est habillé(e) chaudement ». En roumain il n'y a pas d'adverbes à degrés de comparaison irréguliers.

Les **prépositions** roumaines ont en général les mêmes fonctions que les françaises. La plupart d'entre elles précèdent des noms non déclinés[62], mais il y en a quelques-unes qui régissent le génitif (*împotriva corupției* « contre la corruption ») ou le datif (*datorită părinților* « grâce aux parents »).

Bien que les **conjonctions** roumaines et françaises aient les mêmes fonctions, il y a quelques différences quant à la forme verbale régie par les conjonctions qui introduisent des propositions subordonnées circonstancielles. Ainsi, par exemple, le verbe de la subordonnée de condition introduite par *dacă* « si » peut être au futur de l'indicatif et aussi au conditionnel : *Dacă **va putea*** (futur), *va veni* « Si elle peut *(indicatif présent)*, elle viendra ». Là où en roumain la conjonction demande l'indicatif, sa correspondante française peut exiger le subjonctif : *Mai lucrează, deși **este** pensionar* « Il travaille encore, bien qu'il soit à la retraite » ; *Așteaptă **până (ce)** mă întorc!* « Attends jusqu'à ce que je revienne ! »

Les **interjections** roumaines sont, comme les françaises, généralement utilisées en tant que mots-phrases, n'ayant pas de fonction syntaxique. Cependant, il y en a quelques-unes qui peuvent remplir la fonction de prédicat, se comportant comme des verbes. De telles interjections sont *poftim*, *na* et *hai* : *Poftim un măr!* « Tiens une pomme ! » ; *Na și ție!* « Tiens toi aussi ! » ; *Hai cu mine!* « Viens avec moi ! »

Phrase simple

En roumain, la phrase déclarative et la phrase interrogative totale ne se distinguent entre elles que par l'intonation.

La négation roumaine est simple, elle se fait par le mot *nu*, mais elle peut être renforcée par d'autres mots à valeur négative : *nimeni* « personne », *nimic* « rien », *deloc* « du tout » etc.

Le sujet est presque toujours au cas nominatif, mais il y a des exceptions, par exemple dans la proposition relative. Le pronom relatif peut être à un cas demandé par le verbe de la proposition principale dont il est le complément, étant en même temps le sujet de la relative : *Dau cartea **cui*** (datif) *vrea s-o citească* « Je donne le livre à qui veut le lire ». Le sujet peut aussi être exprimé par la seule désinence du verbe : *Muncește* « Il/Elle travaille ».

Les compléments exprimés par un verbe à l'infinitif sont bien plus rares en roumain qu'en français, parce que le roumain préfère une subordonnée même quand le sujet de l'action subordonnée est identique à celle du verbe régent : *Vreau să plec* « Je veux partir ».

Le complément d'objet direct présente deux particularités :

- celle d'être précédé, parfois obligatoirement, d'autres fois facultativement, de la préposition *pe* : *Am văzut-o **pe** Maria* « J'ai vu Marie » ; *Îl vreau **pe** acela* « Je veux celui-là » ;
- celle d'être anticipé ou repris, parfois obligatoirement, d'autres fois facultativement, par un pronom personnel atone correspondant : ***O** aleg pe asta* « C'est celle-ci que je choisis » (anticipation) ; *Pe tine **te** aștept* (reprise) « C'est toi que j'attends ».

Le complément d'objet indirect d'attribution est exprimé au cas datif sans préposition, devant lui aussi être anticipé ou repris dans certains cas par un pronom personnel atone correspondant : ***Îi** dau cartea lui Paul* « Je donne le livre à Paul » ; *Lui Paul **îi** dau cartea* « C'est à Paul que je donne le livre ».

Le roumain présente quelques traits spécifiques quant à l'ordre des mots dans les syntagmes et dans la phrase.

Au niveau du syntagme, les adjectifs possessifs suivent presque toujours le nom déterminé : *prietenul **meu*** « mon ami », *harta **voastră*** « votre carte ». Les adjectifs démonstratifs ont, comme on l'a vu plus haut, une série de variantes préposées et une autre, de variantes postposées. Les pronoms personnels atones sont placés après le verbe dont ils sont les compléments non seulement lorsque le verbe est à l'impératif affirmatif, mais aussi quand celui-ci est au *gerunziu* : *văzându-**l*** « en le voyant », *văzând-**o*** « en la voyant ».

Au niveau de la phrase entière, l'ordre est plus libre qu'en français, la place des termes aux différentes fonctions syntaxiques dépendant beaucoup de l'intention de les mettre ou non en relief. Dans une phrase composée d'un sujet et d'un verbe seulement, sans mise en relief d'aucun terme, le sujet se place après le verbe : *A sosit **Petre*** « Petre est arrivé », et devant le verbe s'il est plus ou moins mis en relief : *Petre a sosit* « Petre, lui, est arrivé » (à la différence d'autres) ou « C'est

Petre qui est arrivé » (et pas un autre). Dans une phrase formée d'un sujet, d'un verbe copule et d'un attribut, l'ordre sujet–copule–attribut dénote la neutralité en l'absence d'accentuation plus forte d'un terme (*Marea e frumoasă* « La mer est belle ») ou la mise en relief du sujet si celui-ci est frappé d'un accent plus fort: ***Marea** e frumoasă* « C'est la mer qui est belle ». La mise en relief de l'attribut implique l'ordre copule–attribut–sujet: *E **frumoasă** marea* « Elle est belle, la mer ». Dans les interrogatives partielles autres que portant sur le sujet, celui-ci est toujours après le verbe : *Când vine mama?* « Quand maman vient-elle ? », *A cui e cartea?* « À qui est le livre ? » Dans une phrase plus complexe on peut avoir beaucoup de variantes d'ordre des mots, le terme à mettre en relief se plaçant en tête de phrase ou en seconde place, après le sujet.

Phrase complexe

La phrase complexe roumaine présente quelques différences de construction par rapport à la phrase française.

L'une des différences est la préférence de la subordonnée par rapport au complément à l'infinitif (voir ci-dessus **La phrase simple**).

Une autre différence concerne l'emploi des modes pour le verbe de certaines subordonnées :

- indicatif ou conditionnel en roumain, subjonctif en français, dans les subordonnées complément d'objet régies par un verbe exprimant l'incertitude (*Mă îndoiesc că **va veni*** « Je doute qu'il/elle **vienne** ») ou un sentiment (*Mă bucur că **va veni*** « Je suis content(e) qu'il/elle **vienne** »), ou bien dans les subordonnées circonstancielles introduites par certaines conjonctions : *Deși **este** bolnav, lucrează* « Bien qu'il soit malade, il travaille »
- conditionnel en roumain, subjonctif en français, dans les subordonnées circonstancielles introduites par un pronom indéfini avec *ori-* : *Nu-i deschid ușa, **oricine** ar fi* « Je ne lui ouvre pas la porte, qui que ce soit »
- conditionnel en roumain, indicatif en français, dans les subordonnées introduites par *dacă* « si » ou par une locution avec *dacă* : *Dansează ca și cum **ar pluti*** « Il/Elle danse comme s'il/si elle **flottait** ».

La concordance des temps entre la subordonnée et la principale n'est pas aussi rigide en roumain qu'en français. Si le verbe de la principale est à un temps passé, le verbe de la subordonnée peut être au même temps que si le verbe de la subordonnée était au présent ou au futur : *A spus că îl **așteaptă*** (indicatif présent) *pe Paul.* « Il/Elle a dit qu'elle **attendait** *(indicatif imparfait)* Paul ».

Une autre particularité est la reprise obligatoire par un pronom personnel complément atone du pronom relatif COD ou COI au datif sans préposition qui introduit une proposition relative, reprise effectuée dans la relative : *Fata pe care ai văzut-**o** este prietena mea* « La fille que tu as vue est ma copine » ; *Tânărul căruia **i**-am dat cheia este fiul meu* « Le jeune homme à qui j'ai donné la clé est mon fils ». Il y a également reprise du pronom relatif ou indéfini qui introduit une subordonnée COD ou COI, dans la principale qui précède la subordonnée : *Pe câți au fost aici **i**-am trimis la tine* « Tous ceux qui sont venus ici, je les ai envoyés chez toi » (litt. « Combien ont été ici je les ai envoyés chez toi »).

Lexique

Le caractère roman du roumain se reflète non seulement dans sa structure grammaticale, mais aussi dans son lexique, 30,33 % de son total étant constitué de mots qui se sont transmis sans intermédiaire depuis le latin[63].

Le substrat du roumain est considéré comme étant le thraco-dace, qui n'aurait laissé que 0,96 % du lexique au roumain, des mots identifiables par leur existence à la fois dans toutes les langues romanes orientales et en albanais, à condition qu'ils soient avant tout d'origine indo-européenne.

Suite aux circonstances de l'histoire, le roumain a emprunté de nombreux vocables. La source d'emprunts la plus ancienne et la plus importante est le slave commun, puis le vieux-slave, qui ont donné 9,18 % du lexique roumain. D'autres influences anciennes notables (plus de 1 % du lexique pour chaque langue) sont, dans l'ordre décroissant de leur pourcentage, celles de langues de peuples voisins ou relativement proches : bulgare, grec, hongrois et russe. Un tournant dans l'évolution du lexique roumain se produit au XIXe siècle, lorsque, comme un corollaire du début de la modernisation de la société roumaine, on emprunte un grand nombre de mots aux langues romanes occidentales, ce qui vient renforcer le caractère latin de la langue. Ainsi, le roumain reçoit plus de 22 % de son lexique du français, plus de 15 % du latin (mots savants) et près de 4 % de l'italien. Surtout ces vingt dernières années, c'est l'anglais qui exerce la plus grande influence lexicale sur le roumain. Outre l'emprunt direct de mots, il se manifeste aussi un procédé mixte (externe et interne) d'enrichissement du vocabulaire, le calque lexical.

Près de 4 % du lexique est formé sur le terrain de la langue roumaine, surtout à partir de mots hérités du latin, par dérivation ou par composition. La dérivation est de loin la plus fréquente. Il y a environ 500 suffixes lexicaux et 80 préfixes[64].

Les mots composés sont, en roumain, à l'instar des autres langues romanes, moins nombreux, d'un côté par rapport aux mots dérivés dans ces mêmes langues, d'un autre côté par rapport aux mots composés dans des langues comme l'allemand ou le hongrois.

On peut parler non seulement de l'influence d'autres langues sur le roumain mais aussi, dans une moindre mesure, de mots roumains empruntés par d'autres langues, surtout les parlers des minorités linguistiques de Roumanie. Il est vrai cependant que très peu de mots ont pénétré dans les langues standard correspondantes.

Exemples

Exemples de mots

Voici quelques mots intéressants qui se retrouvent aussi en français, avec parfois des significations différentes :

Français	Roumain	Prononciation standard	Mot français de même origine	Mot latin correspondant	Mot italien
corps	corp	[korp]	corps	corpus	corpo
roman	roman	[ro'man]	roman	romanorum	romanzo
pays	țară	['tsa.rə]	terre	terra	terra
terre	pământ	[pə'mɨnt]	pavé	pavimentum	pavimento
ciel	cer	[ʧer]	ciel	caelum	cielo
eau	apă	['a.pə]	eau (occitan « aiga »), aqueux	aqua	acqua
feu	foc	[fok]	feu	focum	fuoco
homme (être humain)	om	[om]	homme	homo	uomo
homme (mâle)	bărbat	[bər'bat]	barbu	barbatus	barbuto
femme	femeie	[fe'me.je] (*ie*: diphtongue)	famille, femme	femina, familia	famiglia
mou	moale	['mo̯a.le] (*oa*: diphtongue)	mou (devant voyelle, « mol »)	mollis	molle
manger	a mânca	[a.mɨn'ka]	manger	manducare	mangiare
boire	a bea	[a'be̯a] (*ea*: diphtongue)	boire	bibere	bere
mer	mare	['ma.re]	mer	mare	mare
petit	mic	[mik]	mie	medium	mezzo
nuit	noapte	['no̯ap.te] (*oa*: diphtongue)	nuit	nox, noctis	notte
jour	zi	[zi]	-di (lun**di**, mar**di**, etc)	dies	-di (lune**di**, marte**di**, etc), giorno, buon-dì
front	frunte	['frun.te]	front	fruntum	fronte
tempe	tâmplă	['tɨm.plə]	tempe	tempa	tempia
temple	templu	['tem.plu]	temple	templum	tempio
menuisier	tâmplar	[tɨm'plar]	templier	templum	templare

Phrases communes

Français	Roumain	Transcription phonétique	Traduction mot à mot
Salut !	Salut! / Bună!	/sa'lut/	-
Comment t'appelles-tu ?	Cum te cheamă?	/'kum.te'kĕa.mə↘/	Comment on t'appelle?
Comment vous appelez-vous ?	Cum vă numiți?	/'kum.və.nu'miʧʲ↘/	Comment vous vous nommez?
Comment vas-tu ?	Ce mai faci? / Ce faci? (plus familier)	/'ʧe.maj.faʧʲ↘/	Que encore fais-tu?
Au revoir !	La revedere! / Pa! (plus courant)	/la.re.ve'de.re/pa/	-
À plus tard !	Pe mai târziu!	/pe.maj.tɨr.'ziŭ/	-
S'il vous plaît.	Vă rog.	/və'rog/	Je vous en prie. (*latin* rogare).
Je suis désolé(e).	Îmi pare rău. / Pardon	/ɨmʲ'pa.re'rəŭ↘/	(ceci/il) me paraît mal.
Merci.	Mulțumesc./ Mersi.*	/mul.ʦu'mesk/	Je remercie.
Oui.	Da.	/da/	-
Non.	Nu.	/nu/	-
Je ne comprends pas.	Nu înțeleg.	/'nu.ɨn.ʦe.leg↘/	-
Où sont les toilettes ?	Unde e toaleta/WC-ul?	/'un.de.je.to.a'le.ta↘/	Où est la toilette/le WC ?
Parlez-vous français ?	Vorbiți franceză?	/vor'biʦʲ.fraŋ'ʧe.za↗/	Parlez-vous le français?
Parlez-vous roumain ?	Vorbiți românește?	/vor'biʦʲ.ro.mɨ'neʃ.te↗/	Parlez-vous de manière roumaine?
Très bien.	Foarte bine.	/'fŏar.te'bi.ne/	Fort bien.
Comme je suis content(e) de te revoir !	Ce mă bucur că te văd din nou!	/'ʧe.mə'bu.kur.kə.te.'vəd.din.noŭ/	Qu'est-ce que je me réjouis que je te vois (de nouveau) !
Je t'aime.	Te iubesc.	/te.ju.'besk/	-

* Les Roumains ont emprunté le mot français mais *Mulțumesc* est toujours utilisé.

Écriture

Aperçu historique

Selon une légende protochroniste, le roumain aurait d'abord été écrit en alphabet latin[65], mais ce n'est pas prouvé. Le fait est que les premiers documents écrits en roumain qui se sont conservés (XVIe siècle) sont écrits dans un alphabet gréco-cyrillique spécifiquement adapté au roumain, parce que c'était depuis le Xe siècle l'alphabet du vieux-slave utilisé par l'église orthodoxe et dans l'administration de la Valachie et de la Moldavie. Le tout premier date de 1521. C'est une lettre — la *Lettre de Neacșu* — d'un marchand de Câmpulung adressée au maire de Brașov, Johannes Benkner[66].

L'alphabet cyrillique roumain était composé de 44 lettres et fut utilisé jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle, mais dès le XVIe siècle on utilise sporadiquement l'alphabet latin aussi. Au XVIIIe siècle, les lettrés roumains de Transylvanie groupés dans le mouvement culturel de l'École transylvaine, influencée par les Lumières françaises, insistent sur l'origine latine du roumain et préconisent le passage à l'alphabet latin. Ils donnent aussi les premières règles de la graphie qu'ils proposent, leur orthographe étant fondée sur le principe étymologique, donc latinisante. Dans le même temps, les lettrés de Valachie simplifient de plus en plus l'écriture cyrillique et établissent un alphabet de transition, mixte, comportant des lettres cyrilliques et des lettres latines, employé jusqu'en 1860, lorsqu'on passe à l'écriture en alphabet latin avec une orthographe étymologique. De grandes polémiques ont lieu entre partisans de l'orthographe étymologique et ceux de l'orthographe phonétique jusqu'en 1881, lorsque l'Académie roumaine tranche en faveur de cette dernière. Cependant, les confrontations entre les partisans des deux principes ne cessent pas, puisqu'il reste des éléments étymologiques dans cette orthographe. Elle sera plusieurs fois réformée dans le sens de la simplification.

Écriture actuelle

L'alphabet roumain actuel comprend 31 lettres. Il diffère de ceux des autres langues romanes par la lettre **ă** pour la voyelle /ə/, par **â** et **î** pour la voyelle /ɨ/ et par les lettres **ș** et **ț** pour les consonnes /ʃ/ et /t͡s/, respectivement[67].

Comme en italien, les consonnes /k/ et /g/ sont transcites par **c**, respectivement **g** devant **a**, **â**, **î**, **o** et **u**, et par les digrammes **ch**, respectivement **gh** devant **e** et **i**, alors que dans les suites **ce**, **ci**, **ge** et **gi**, les lettres **c** et **g** rendent les consonnes /t͡ʃ/ et /d͡ʒ/, respectivement.

L'orthographe du roumain est phonétique dans une mesure comparable à celle de l'italien. L'exception la plus notable au principe phonétique est l'existence des deux lettres pour la voyelle /ɨ/, **î** en début et en fin de mot, **â** à l'intérieur des mots, ce qui suscite de temps en temps le rebondissement de la polémique entre les partisans de cette règle et ceux d'une simplification plus poussée.

Il est à noter que l'alphabet cyrillique pour écrire le roumain n'a pas tout à fait disparu, puisqu'en Transnistrie on utilise encore un alphabet basé sur celui du russe, le seul officiel dans l'ancienne République socialiste soviétique moldave.

Notes et références

1. Estimation de l'Union latine (page Le roumain (http://www.unilat.org/DPEL/Promotion/L_Odyssee_des_langues/Roumain/fr)) (consulté le 27 février 2017).
2. Marius Sala, *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice* [« Le vocabulaire représentatif des langues romanes »], Bucarest, Editura Științifică și Enciclopedică, 1988, p. 275).
3. « Moldave » est employé dans les États ex-soviétiques (dont la République de Moldavie où cette langue a officiellement deux noms : « Moldave » (*limba moldovenească* /'limba moldoven'ɘ̯ascə/) selon l'art. 13(1) de la Constitution moldave Constitution de la République de Moldavie (http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Moldavie.pdf) mais aussi *limba română* ['limba ro'mɨnə] « langue roumaine » aux termes de la déclaration d'indépendance de 1991 [1] (http://lex.justice.md/md/350850/) et de l'arrêt nº 36 de la Cour constitutionnelle moldave du 5 décembre 2013 [2] (http://constcourt.md/download.php?file=cHVibGljL2NjZG9jL2hvdGFyaXJpL3JvLWhfMzZfMjAxM19yby5wZGY%3D), p. 24 et même *лимба молдовеняскэ* (*limba moldovenească* en alphabet cyrillique) en Transnistrie Constitution (http://president.gospmr.ru/pravovye-akty/konstitutsiya-pmr/) de la Transnistrie, article 12 (consulté le 3 mars 2017) ; ces dénominations concernent la même langue *ausbau*, « moderne » ou « savante ».
4. Le nom de « Valaque » pour la langue roumaine est utilisé en Serbie ou en Bulgarie
5. Sala 1989, *Op. cit.*, p. 274).
6. P. Skok, B. E. Vidos, G. Solta (cf. Sala 1989, p. 91).
7. (en) Lucian Boia, *Romania: Borderland of Europe*, Reaktion Books, 2001 (ISBN 9781861891037, lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=zHTN-TQkd3cC&pg=PA54&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false)), p. 54.
8. Pourcentages donnés par Sala, 1988.
9. (ro) www.recensamantromania.ro/wp-content/uploads/2013/07/sR_TAB_9.xls [xls].
10. Données excluant la Transnistrie.
11. (en) « The Population of the Republic of Moldova at the time of the Census was 2,998,235 » (http://www.statistica.md/newsview.php?l=en&id=5582&idc=30), sur *www.statistica.md*, 31 mars 2017 (consulté le 14 mai 2017).
12. Annuaire statistique de 2016 (http://mer.gospmr.org/pechatnye-izdaniya/statisticheskij-ezhegodnik-pmr-2016.html)
13. https://web.archive.org/web/20140715000726/http://pod2.stat.gov.rs/ObjavljenePublikacije/Popis2011/Knjiga4_Veroispovest.pdf
14. Résultats du recensement de 2011 (http://www.recensamantromania.ro/rezultate-2/), tableau 10 (consulté le 2 mars 2017).
15. [3] (http://lex.justice.md/md/350850/) et [4] (http://constcourt.md/download.php?file=cHVibGljL2NjZG9jL2hvdGFyaXJpL3JvLWhfMzZfMjAxM19yby5wZGY%3D), p. 24
16. Résultats du recensement de 2004 (http://www.statistica.md/pageview.php?l=ro&idc=295&id=2234), tableau 8 (consulté le 2 mars 2017).
17. Annuaire statistique de 2016 (http://mer.gospmr.org/pechatnye-izdaniya/statisticheskij-ezhegodnik-pmr-2016.html), p. 28 (consulté le 2 mars 2017).
18. Art. 22 de la Constitution de la Transnistrie [5] (http://president.gospmr.ru/pravovye-akty/konstitutsiya-pmr/).
19. Recensement de 2011 (http://webrzs.stat.gov.rs/WebSite/Public/PublicationView.aspx?pKey=41&pLevel=1&pubType=2&pubKey=1586) (consulté le 2 mars 2017).
20. Cf. *Loi sur l'usage officiel des langues et graphies* (http://www.puma.vojvodina.gov.rs/dokumenti/zakoni/Zakon_sluzbenoj_upjezika_pisma.pdf) (consulté le 2 mars 2017).
21. Recensement de 2001 (https://web.archive.org/web/20100820175518/http://www.ukrcensus.gov.ua/eng/results/general/language/) (consulté le 2 mars 2017).
22. Recensement de 2010 (http://www.gks.ru/free_doc/new_site/perepis2010/croc/Documents/Vol4/pub-04-05.pdf) (consulté le 2 mars 2017).
23. Recensement de 2011 (http://www.ksh.hu/docs/hun/xftp/idoszaki/nepsz2011/nepsz_09_2011.pdf) (consulté le 2 mars 2017).
24. Recensement de 2011 (http://www.nsi.bg/census2011/PDOCS2/Census2011final_en.pdf) (consulté le 2 mars 2017).
25. Donnée de 2015 (http://dati.istat.it/Index.aspx?DataSetCode=DCIS_POPSTRCIT1&Lang=) (consulté le 2 mars 2017).
26. Donnée de 2011 (http://www.ine.es/en/prensa/np756_en.pdf) (consulté le 2 mars 2017).
27. Estimation de 1993 cité par Ethnologue, page Romanian (https://www.ethnologue.com/language/ron) (consulté le 2 mars 2017).
28. Donnée de 2013 (https://www.census.gov/data/tables/2013/demo/2009-2013-lang-tables.html) (consulté le 2 mars 2017).
29. Donnée de 2011 (https://www.destatis.de/DE/ZahlenFakten/GesellschaftStaat/Bevoelkerung/MigrationIntegration/AuslaendischeBevolkerung/Tabellen/AuslaendischeBevoelkerungStaatsangehoerigkeit_pdf.pdf?__blob=publicationFile) (consulté le 2 mars 2017).
30. Pour les sources, voir celles des articles en lien.
31. Enseignements du roumain pour l'année académique 2015–2016 (http://www.ilr.ro/wp-content/uploads/2016/01/LECTORATE-2015-2016.htm).
32. Site de l'Institut de la langue roumaine (http://www.ilr.ro) (consulté le 2 mars 2017).
33. Cours offerts par L'institut culturel roumain (http://icr.ro/categorii/cursuri) (consulté le 2 mars 2017).
34. Cf. Trandabăț 2011, p. 56.
35. Section d'après Sala 1989, pp. 274–275, sauf les informations de sources indiquées à part.
36. Des adeptes de cette théorie sont également Sandfeld-Jensen 1930, Djuvara 1989, Berindei et Veinstein 1987, Castellan 1994, etc.
37. Selon Tache Papahagi et Gheorghe Ivănescu.
38. Selon Ovidiu Densusianu et Dimitrie Macrea.
39. Selon Ion Coteanu.
40. Selon Alexandru Rosetti.

41. Selon Iorgu Iordan.
42. Sala 1989, p. 36.
43. Sala 1989, p. 194.
44. Ovid Densusianu, entre autres, pour la première opinion, Sextil Puşcariu pour la seconde (cf. Sala 1989, p. 158).
45. Brâncuş 2005, p. 106.
46. Cf. Bucur 1992.
47. Niculescu 2007.
48. Brezeanu 1999, pp. 229–246.
49. Sala 1989, p. 274.
50. Arvinte 1983, cité par Brâncuş 2005, p. 106.
51. Constitution (http://lex.justice.md/document_rom.php?id=44B9F30E:7AC17731) de 1994, article 13.
52. [6] (http://lex.justice.md/md/350850/)
53. Gheorghe Negru, *La Politique ethnolinguistique en Moldavie*, Chişinau, Prut International, 2000 (ISBN 9975-69-100-5).
54. Stati 2011, p. 4.
55. Petrencu, 2001.
56. Cf. Sala 1989, p. 90.
57. Mateescu 1979.
58. Saramandu 2005.
59. Section d'après Bărbuță 2000, pp. 9–13 et Cojocaru 2003, pp. 12–18.
60. Section d'après Avram 1997, Bărbuță 2000 et Cojocaru 2003.
61. Forme considérée dans les grammaires du roumain comme un mode à part, le supin.
62. Considérés dans les grammaires du roumain comme étant à l'accusatif.
63. Cf. Sala 1988, source également des autres pourcentages de cette section.
64. Hristea 2003 (http://ebooks.unibuc.ro/filologie/dominte/8-1.htm).
65. Affirmation de Dimitrie Cantemir (XVIIIe siècle), dans *Description de la Moldavie*, 6e partie, chapitre V (https://ro.wikisource.org/wiki/Descrierea_Moldovei#CAP._V._Despre_literile_Moldovenilor), reprise par un ecclésiastique moldave dans un ouvrage de 1838, présenté par Mihail Kogălniceanu dans la revue *Alăuta românească*, nº 3, 1838 (http://digitool.dc.bmms.ro:1801/view/action/singleViewer.do?dvs=1478507272227~65&locale=fr&VIEWER_URL=/view/action/singleViewer.do?&DELIVERY_RULE_ID=10&application=DIGITOOL-3&forebear_coll=1574&frameId=1&usePid1=true&usePid2=true), p. 31, Biblioteca digitală a Bucureştilor (http://www.digibuc.ro/colectii/alauta-romaneasca---1838-c6248) (Bibliothèque numérique de Bucarest) (consulté le 27 février 2017).
66. Section d'après Sala 1989, p. 277.
67. Section d'après Cojocaru 2003, pp. 12–18.

Sources bibliographiques

Histoire

- (ro) Arvinte, Vasile, *Român, Românesc, România* [« Roumain, Roumain, Roumanie »], Bucarest, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1983
- (ro) Berindei, Mihnea et Veinstein, Gilles, *L'Empire Ottoman et les pays roumains, 1544-1545. Étude et documents*, Paris, EHESS, 1987, (ISBN 2-7132-0858-0)
- (ro) Brâncuş, Grigore, *Introducere în istoria limbii române I* (https://www.academia.edu/10956611/Introducere-in-Istoria-Limbii-Romane-i-Grigore-Brancusi) [« Introduction à l'histoire du roumain »], 1er vol., 2de édition, Bucarest, Editura Fundaţiei România de Mâine, 2005, (ISBN 973-725-219-5) (consulté le 4 mars 2017)
- (ro) Brezeanu, Stelian, *Romanitatea Orientală în Evul Mediu* [« La romanité orientale au Moyen Âge »], Bucarest, All Educational, 1999
- (ro) Bucur, Teodor *et al.*, *România : documente străine despre români* [« Roumanie : documents étrangers concernant les Roumains »], 2de édition, Bucarest, Direcţia Generală a Arhivelor Statului din România, 1992, (ISBN 973-95711-2-3)
- (ro) Cantemir, Dimitrie, *Descrierea Moldovei* (https://ro.wikisource.org/wiki/Descrierea_Moldovei) [« Description de la Moldavie »], Biblioteca Socec, 1909 (traduction de l'édition en allemand de 1771) (consulté le 4 mars 2017)
- Castellan, Georges, *Histoire de la Roumanie* (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48152111), 2de édition, Paris, PUF, 1994, (ISBN 2-13-038137-5) (consulté le 4 mars 2017)
- Djuvara, Neagu, *Les pays roumains entre Orient et Occident* (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3323230m), Paris, Publications Orientalistes de France, 1989 (consulté le 4 mars 2017)
- (ro) Mateescu, Tudor, *Permanenţa şi continuitatea românilor în Dobrogea* [« Permanence et continuité des Roumains en Dobroudja »], Bucarest, Direcţia Generală a Arhivelor Statului din Republica Socialistă România, 1979
- (it) Niculescu, Alexandru, *L'altra latinità. Storia linguistica del romeno tra Oriente e Occidente* [« L'autre latinité. Histoire linguistique du roumain entre Orient et Occident »], Vérone, Fiorini, 2007
- (ro) Petrencu, Anatol, *În serviciul zeiţei Clio* [« Au service de la muse Clio »], Chişinău, Editura Universităţii Moldova, 2001, (ISBN 978-9975-78-118-3)
- (ro) Rosetti, Alexandru, *Brève histoire de la langue roumaine des origines à nos jours*, La Haye, Mouton, 1973
- (ro) Sala, Marius (dir.), *Enciclopedia limbilor romanice* [« Encyclopédie des langues romanes »], Bucarest, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1989, (ISBN 973-29-0043-1)
- Sandfeld-Jensen, Kristian, *Linguistique balkanique* (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k23877w), Paris, Klincksieck, 1930 (consulté le 4 mars 2017)
- (ro) Saramandu, Nicolae, *Originea dialectelor româneşti pe baza surselor istorice* [« Origine des dialectes roumains selon les sources historiques »], Bucarest, Editura Academiei Române, 2005, (ISBN 978-973-27-1203-0)
- (ro) Stati, Vasile, *Dicţionar moldovenesc-românesc* (https://fr.scribd.com/doc/138467278/Dic%C5%A3ionar-Moldovenesc-Roman-edi%C5%A3ia-a-II-a-2011-V-Stati) [« Dictionnaire moldave-roumain »], 2de édition, Chişinău, Tipografia AŞM, série Biblioteca Pro Moldova, 2011, (ISBN 978-9975-62-297-4) (consulté le 4 mars 2017)
- (ro) Tomiţă, Alexandra, *O « istorie » glorioasă. Dosarul protocronismului românesc* [« Une glorieuse « histoire ». Le dossier du protochronisme roumain »], Bucarest, Cartea Românească, 2007, (ISBN 978-973-23-1921-5)

Linguistique

- (ro) Avram, Mioara, *Gramatica pentru toţi* [« Grammaire pour tous »], Bucarest, Humanitas, 1997, (ISBN 973-28-0769-5)
- (ro) Bărbuţă, Ion *et al.*, *Gramatica uzuală a limbii române* (https://docs.google.com/file/d/0B7TY-evjcgCUYTNiZGRiMjYtMmUwZi00ZGUzLTkxOGMtMjY1NmNiMGY3NmMx/edit?pref=2&pli=1) [« Grammaire usuelle du roumain »], Chişinău, Litera, 2000, (ISBN 9975-74-295-5) (consulté le 4 mars 2017)
- (en) Cojocaru, Dana, *Romanian Grammar* (http://seelrc.org:8080/grammar/mainframe.jsp?nLanguageID=5) [« Grammarie roumaine »], SEELRC, 2003 (consulté le 4 mars 2017)
- (ro) Hristea, Theodor, « Procedee interne de îmbogăţire a vocabularului » (http://ebooks.unibuc.ro/filologie/dominte/8-1.htm) [« Procédés internes d'enrichissement du vocabulaire »], Dominte, Constantin (dir.), *Introducere în teoria lingvistică. Antologie pentru Seminarul de Teorie*

a Limbii [« Introduction à la théorie linguistique. Anthologie pour le séminaire de théorie de la langue »], Université de Bucarest, 2003 (consulté le 4 mars 2017)
- (ro) Sala, Marius, *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice* [« Le vocabulaire représentatif des langues romanes »], Bucarest, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1988
- (en), (ro) Trandabăţ, Diana *et al.*, *The Romanian Language in the Digital Age* (http://www.meta-net.eu/whitepapers/e-book/romanian.pdf) [« Le roumain à l'ère numérique »], Springer, 2011 (consulté le 4 mars 2017)

Bibliographie supplémentaire

- (en) Hoffman, Christina N., *Romanian Reference Grammar* (https://fr.scribd.com/document/40486044/Romanian-Reference-Grammar) [« Grammaire roumaine de référence »], U.S. Department of State, 1989
- (en) Sala, Marius, « Romanian » (http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2010_num_88_3_7806) [« Le roumain »], *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 88, 2010, pp. 841–872

Dictionnaires français < > roumain

- Dictionaric.Com (http://www.dictionaric.com/dicoroumain/dicoroumain.php) (consulté le 4 mars 2017)
- Glosbe (https://fr.glosbe.com/fr/ro/) (consulté le 4 mars 2017)
- Lingea (https://www.dict.com/Roumain-francais/) (consulté le 4 mars 2017)
- Reverso (http://context.reverso.net/traduction/francais-roumain/) Dictionnaire contextuel français-roumain.

Pour apprendre le roumain

- Fabre, Gilbert, *Parlons roumain, langue et culture*, L'Harmattan/Corlet, 1991, (ISBN 2-7384-0784-6)
- Guide français-roumain de la communication (http://projetbabel.org/roumain/guide.php) (projet Babel) (consulté le 4 mars 2017)
- Ilutiu, Vincent, *Le roumain*, Assimil, Collection Sans peine, 2014, (ISBN 9782700503203)
- La langue roumaine (http://projetbabel.org/roumain/grammaire.php) (projet Babel) (consulté le 4 mars 2017)
- Le roumain avec Andrei (http://roumainavecandrei.blog4ever.com) (cours de roumain gratuit) (consulté le 4 mars 2017)
- Radio Romania International (http://old.rri.ro/arh-cat.shtml?lang=6&sec=92) (leçons de roumain) (consulté le 4 mars 2017)
- tuiasi.ro/sibm/romanian_spoken_language/fr/hiat.htm Sons de la langue roumaine (http://www.etc.) (corpus d'enregistrements sonores) (consulté le 4 mars 2017)
- Verbix (http://www.verbix.com/languages/romanian.shtml) (conjugueur de verbes roumains) (consulté le 4 mars 2017)

Articles connexes

- linguistique
  - liste de langues
    - langues par famille
      - langues indo-européennes
        - langues romanes
          - langues romanes orientales
            - proto-roumain
- Aroumain
- Aroumains
- Istro-roumain
- Istro-Roumains
- Mégléno-roumain
- Mégléno-Roumains
- Moldaves
- Origine des roumanophones
- Roman de Pannonie
- Roumains et roumanophones
- Valaques

Wikipédia en roumain.

Sur les autres projets Wikimedia :

Le roumain (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Romanian_language?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

roumain, sur le Wiktionnaire

Enseignement du roumain, sur Wikibooks

Consulter le Wiktionnaire rédigé **en roumain**.

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Roumain&oldid=173151737 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 22 juillet 2020 à 13:52.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.